

Liste de contrôle d'exécution de la fondation de grue (Contremaître)

Dépt.:

Date:

Objet:

DT:

CM:

Ing. responsable:

1.0 Exécution

Type de grue

Numéro de la grue (1, 2, 3...)

Données de la grue:

Oui Non >DT

1.1 Contrôle avant le montage de la grue

Liste de contrôle fondation de grue (Installation de chantier) et éventuels plans disponibles?

Oui Non >DT

L'angle d'application de la charge (selon la fig. 1) est-il correct? Si celui-ci ne peut pas être tenu, alors il est nécessaire que l'ingénieur calcule une autre variante pour la fondation de la grue.

Oui Non > Ing.

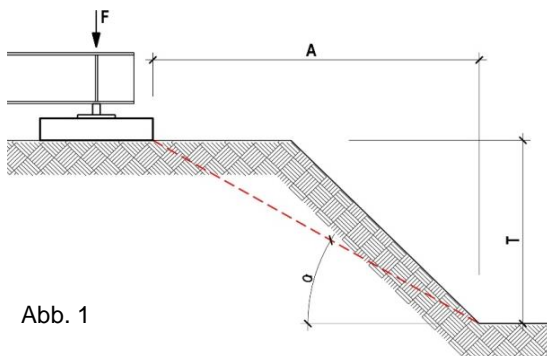


Abb. 1

Angle d'application de la charge

$\alpha \leq 30^\circ$ (ca. 1:2) sur un terrain remblayé et ébouléux

$\alpha \leq 45^\circ$ (ca. 1:1) avec des talus naturels (matériau friable)

A = Distance à partir du pied du talus

T = Profondeur fouille

F = Charge d'angle

α = Angle d'application de la charge

Talus et socle de fondation sont-ils en ordre selon la liste de contrôle et les plans

Oui Non > DT

N'y a-t-il pas de conduite installée?

Oui Non > Ing.

La fondation est réalisée selon le plan?

Oui Non > DT

Une réception est-elle inutile?

Oui Non > Ing.

Des eaux superficielles sont-elles dérivées dans la zone de la fondation?

Oui Non > DT

La grue est-elle correctement mise à terre?

Oui Non > DT

Le balisage aérien de la grue est-il en place (si nécessaire) ?

Oui Non > DT

Le contrôle de niveau avant installation de la grue a-t-il été fait?

Oui Non > DT

Date:

Signature

contremaître

Date:

Signature ingénieur

Date:

Réception par l'ingénieur

Signature DT:

1.2 Contrôle après le montage de la grue

La mesure du point zéro après le montage par le monteur de grue est-elle faite?

Oui

Le premier contrôle de la grue (le jour suivant la mesure du point zéro) est-il fait?

Oui

Le limiteur de distribution est-il installé? (Grues à partie tournante supérieure seulement)

Oui Non > Ing.

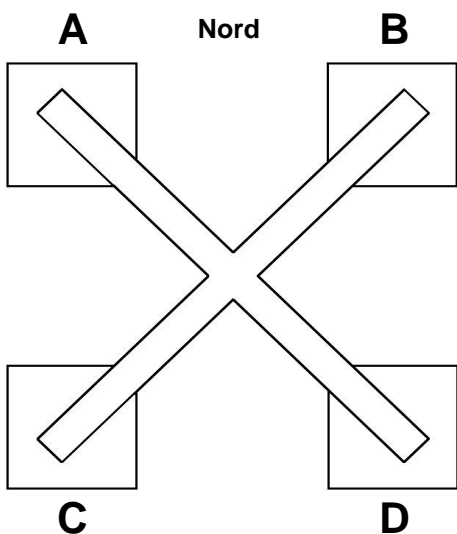
Intervalle de contrôle

- Contrôle visuel journalier par le grutier

- Après des incidents spéciaux (p. ex. une période de fortes pluies), un nivellement doit être effectué

- Avant des modifications de terrain dans la zone de fondation de la grue, un nouveau contrôle doit être effectué selon le 1.1 Liste de contrôle d'exécution de la fondation de grue.

1.3 Liste de contrôle des nivellements (au moins mensuellement)



Numéro de la grue (1, 2, 3...):

Date	A	B	C	D	Visa
Mesure zéro					

Numéro de la grue (1, 2, 3...):

Date	A	B	C	D	Visa
Mesure zéro					

Numéro de la grue (1, 2, 3...):

Date	A	B	C	D	Visa
Mesure zéro					